

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE RÉSERVATION
DE SALLES DE QUARTIERS**

Attention, à compter du 1^{er} septembre 2023, le service de réservation des salles sera joignable par téléphone uniquement de 8h30 à 12h30
L'accueil physique sera assuré les matins sans rendez-vous et les après-midis uniquement sur rendez-vous

**A retourner dûment complété et signé accompagné des documents demandés en bas de page
au service en charge de la gestion des salles – tel : 05 59 27 85 80**

Demandeur

Particulier

Associations, Syndicats et Partis Politiques

Autres

Nom de la structure :

Madame Monsieur

Nom.....

Prénom :

Adresse:

Personne référente lors de la manifestation :

 **E-mail :**

Pièces justificatives à fournir pour une association :

- statuts
- liste des membres du bureau et leurs coordonnées
- récépissé de déclaration en préfecture

Réservation

Avant toute réservation, merci de contacter le service mentionné ci-dessus, afin de s'assurer de la disponibilité des salles municipales

Salle **Jean Bruno** : (capacité maxi 157)

Salle **Paul Doumer** : (capacité maxi 60)

Salle **Patie** : (capacité maxi 19)

Salle **LAHERRERE** : (capacité maxi 160)

Dates souhaitées : **Horaires :**

Nature de l'événement :

Nombre de personnes prévues :

Informations complémentaires :

Pièces obligatoires à produire pour l'instruction de la demande

- le présent formulaire dûment rempli daté et signé
- l'attestation d'assurance Risques locatifs - Responsabilité Civile
- le paiement de la location

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de la salle qui m'a été remis ce jour et je m'engage à respecter les conditions d'utilisations

A

Le / _____ / _____ / _____ /

Signature

Informations complémentaires				
Salles	Capacité	Heures d'ouverture	Mobilier	Tarifs
Jean Bruno (Place Bareille)	157 pers. maxi	8h à 22h 7j / 7	Chaises et tables en quantité suffisante	<p align="center">Forfait annuel</p> <p><u>Associations, syndicats et partis politiques</u> : occupation avec entrée payante dès la 1^{er} utilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Palois : 150 € • non Palois : 200 € <p>occupation avec entrée libre dès la 2^{eme} utilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Palois : 100 € • non Palois : 150 € <p align="center">Tarif horaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Palois : 8 € • non Palois : 10 € <p><u>Autres utilisateurs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Palois : 13 € par heure • non Palois : 17 € par heure
Patie (Bd du recteur Jean Sarrailh)	19 pers.max			
Paul Doumer 5 allée du Grand Tour	60 pers maxi	8h à 22h du lundi au vendredi	78 chaises 13 tables	
Lahèrerre avenue Saragosse	160	8h à 22h du lundi au vendredi	200 chaises 21 tables	
Informations souscription assurance				

La souscription d'une assurance couvrant les **Risques locatifs – Responsabilité civile** du bénéficiaire pour la location des la salles est obligatoire (celle-ci doit être au nom de la personne ou la structure qui a fait la demande).

Démarches à faire:

Contactez l'assureur et l'informer de la location de la salle en lui communiquant les dates de réservations et les éléments suivants :

- Salle Jean Bruno – 6 Place Jean Baptiste Bareille à Pau
- Salle Paul Doumer – 5 Allée du Grand Tour à Pau
- Salle Patie – 70 avenue Jean Sarrailh à Pau
- Salle de Convivialité Lahèrerre – avenue saregosse à Pau